



MYRIAM EL KHOMRI
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

SEGOLENE NEUVILLE,
SECRETAIRE D'ÉTAT CHARGÉE
DES PERSONNES HANDICAPÉES
ET DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Paris, le 9 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Myriam EL KHOMRI et Ségolène NEUVILLE ont signé un contrat de développement responsable et performant du secteur adapté

Myriam EL KHOMRI, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, et Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, ont signé un contrat de développement responsable et performant du secteur adapté avec les acteurs de l'inclusion professionnelle. Parmi eux, notamment, le Conseil National Handicap des Organismes de Placement Spécialisés (CHEOPS), l'Union Nationale des Missions Locales (UNML), l'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA), l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI) l'Association des Paralysés de France (APF), l'Association pour l'Insertion et la Réinsertion professionnelle et humaine des Handicapés (ANRH), l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH), Pôle emploi et d'autres acteurs de l'inclusion professionnelle des personnes handicapées.

Les 758 entreprises adaptées représentent 31 000 emplois dont 25 000 pour des salariés en situation de handicap. Ces emplois sont, dans neuf cas sur dix, des contrats à durée indéterminée. Le chiffre d'affaire cumulé des entreprises adaptées représente plus de 1,05 milliard d'euros.

Depuis 2012, l'Etat a sensiblement renforcé son soutien au secteur des entreprises adaptées. Le nombre d'aides aux postes financées chaque année a augmenté de plus de 15 %, soit 3000 aides au poste, ce qui a permis de passer de 19 536 emplois à temps plein en 2012 à 22 536 emplois à temps plein en 2016. Le budget consacré aux entreprises adaptées est désormais de près de 360 millions d'euros (ou a augmenté de 45 millions d'euros durant le mandat).

Pour favoriser davantage l'emploi des personnes en situation de handicap, l'Etat poursuit ses efforts pour renforcer son soutien au secteur des entreprises adaptées, afin de moderniser et de soutenir les dispositifs existants mais surtout de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap, à la formation et à la qualification, et de leur permettre de s'orienter vers des métiers plus variés.

C'est tout l'enjeu de ce nouveau contrat que l'Etat a signé avec l'ensemble des acteurs de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Ensemble, ils s'engagent à agir auprès des entreprises adaptées pour créer de l'emploi, moderniser leurs organisations et leurs équipements, et développer les compétences de leurs salariés. Ce contrat représente aujourd'hui un engagement de création de 5 000 postes en 5 ans, soit un montant de 75 millions d'euros supplémentaires.

Myriam El Khomri s'est félicitée de la signature de ce contrat *« Je crois fermement au modèle des entreprises adaptées : dans un contexte où le chômage, même s'il baisse, reste malheureusement trop élevé, chacun sait combien il peut être difficile de trouver un travail, même pour des personnes valides, et chacun mesure la difficulté que cela peut représenter pour celui ou celle qui vit avec un handicap. C'est donc une grande satisfaction de nous voir réunis aujourd'hui pour graver dans le marbre notre engagement en faveur d'une société qui permet au plus grand nombre d'accéder à l'emploi. Un engagement qui se concrétise par la création de 5000 postes en 5 ans, soit un montant de 75 millions d'euros supplémentaires ».*

Ségolène NEUVILLE a déclaré : *« En engageant l'Etat à la création de 5 000 places en entreprises adaptées dans les 5 prochaines années, le Gouvernement continue d'œuvrer pour l'accès des travailleurs handicapés au milieu ordinaire de travail. C'est là le sens même de l'action menée depuis 2012 : faire en sorte que les personnes handicapées puissent, si elles le souhaitent, vivre et travailler avec les autres. »*

Contact presse :

Cabinet de Myriam EL KHOMRI : 01 49 55 31 02 – secretariat.presse@cab.travail.gouv.fr
Cabinet de Ségolène NEUVILLE - 01.40.56.50.35 - cab-phe-presse@sante.gouv.fr